



quels sont mes recours

Par **Dawa nobru**, le **23/09/2024** à **11:05**

Bonjour ,

Je vous écris ce courrier pour avoir des informations et votre avis./

J'ai travaillé pour des agriculteurs pendant six mois et demi (2 CDD de 3 mois+15 jours déclarés+ 1 semaine et des heures supplémentaires non déclarées.

J'ai commencé par tirer le bois puis j'ai tailler la vigne, suite à cela j'ai fait plusieurs taches différentes, je suis polyvalent. Je n'ai pas fait que du travail saisonnier qui ne sont pas stipulé sur ma fiche de paye.

Ils ne m'ont pas fait de solde de tout compte , ni les 10% de depart, ils ne m'ont pas payé les jours fériés(lundi de Pâques, premier Mai ,huit Mai, jeudi de l'Ascension et le lundi de Pentecote).

Pur les heures supplémentaires et la semaine non déclarée, les heures supplémentaires non pas été +majorées et ils me les ont payés sur un autre compte que celui de la société .+*

Je vous en remercie par avance.

Veuillez accepter mes sincères salutations.